

des Princes &c. Janvier 1709. 13
fatiguez qu'en soient les Auteurs, nous ne
nous y étendrons pas d'avantage.

Au mois de Mars la Cour d'Angleterre
fut allarmée du projet formé en Ecosse de
rappeller sur le Thrône de cet ancien Ro-
yaume, le seul Prince qui reste de l'illustre
Maison de Stuart. Ce Prince que l'envie
commença de persécuter, lors qu'il n'étoit
encore qu'au Berceau, fut réfugié en Fran-
ce, comme dans un azille assuré pour tous
les Princes maltraitez dans leur Patrie; au-
cun Etat de l'Europe ne peut lui disputer
cette gloire; elle est particuliere à la Mo-
narchie Françoisse; Trois Rois d'Angleter-
re * en ont ressenti les effets, sous le seul
Regne de LOUIS le Grand, sans parler de
plusieurs Princes d'Allemagne & d'Italie,
qui en differents tems y ont trouvé les mê-
mes protections.

*En An-
gleterre.*

La Cour de France ne pouvoit pas sans
injustice refuser aux Ecossois la demande
qu'ils faisoient de leur Prince; ce n'est qu'un
dépôt que la Providence lui a mis entre les
mains qu'elle rendra toujours, lors que cette
même Providence aura assez abaissé les super-
bes ou amoli les cœurs endurcis, qui souf-
fre encore que l'injustice tienne éloigné du
Trône Britanique, le seul Prince qui a droit
d'y monter. Ce jeune Roi s'embarqua sur
une Escadre Françoisse, qu'on avoit équipée
à Dunkerque, & fit voile vers les Mers du
Nord.

La Reine Anne sa Sœur, qui occupe
son Trône depuis la mort du Roi Guillau-
me, ayant eu avis de cette entreprise, mit
une puissante Flote en mer, pour tâcher de
faire

* Charles II. Jacques II. Jacques III.